



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Préfet de l'Oise

Direction départementale des
territoires
Service de l'eau, de
l'environnement et de la Forêt
Bureau Chasse Forêt
beatrice.auger@oise.gouv.fr

Lille, le 11 août 2020

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact du projet de création d'une zone d'attractions fixes et de bâtiments annexes au sein du Parc Astérix, situé sur la commune de Plailly (60)

N° d'enregistrement Garance : 2020-4409

Vous avez saisi le 21 février 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Pour la Présidente de la mission
régionale de l'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Ph. Gratadour

Copies : Préfecture de l'Oise
DREAL Hauts-de-France